

13 juin 1872

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 13 juin 1872

L'ORATEUR prend le fauteuil à trois heures quarante.

Prière

ADOPTIONS

Les bills suivants, renvoyés par le Sénat avec des amendements, sont adoptés : l'Acte pour incorporer la Compagnie du Chemin de Fer du Lac Supérieur et de Manitoba; un Acte pour incorporer la Compagnie de Chemin de Fer du Nord-Ouest et un Acte pour incorporer la Compagnie de Chemin de Fer de Jonction de Manitoba.

M. O'CONNOR propose que l'honoraire payé sur le bill pour incorporer la Compagnie de commerce du Nord-Ouest soit remboursé puisque le bill a été rejeté par le Sénat.

* * *

TÉLÉGRAPHE DU NORD-OUEST

M. SMITH (Selkirk) demande si le ministre des Finances a reçu des renseignements d'Angleterre sur le coût du fil télégraphique acheté à la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS est heureux que son honorable ami lui pose cette question et lui donne ainsi l'occasion d'apporter des éclaircissements sur une affaire qui a amené le Comité des comptes publics à craindre assez vivement qu'il y ait une irrégularité. On avait expliqué à l'époque que, selon l'accord conclu avec la Compagnie de la Baie d'Hudson, le fil devait être vendu au prix coûtant en donnant au ministre des Travaux publics des preuves suffisantes que le prix demandé équivalait au prix de revient et aux frais; mais quand on avait présenté les factures, le prix paraissait si énorme, soit deux ou trois fois le prix du fil ordinaire, qu'il semblait y avoir quelque chose de suspect.

Sir Francis a promis de demander des renseignements sur cette question en Angleterre et, hier soir, il a reçu de sir John Rose une lettre dont il fait lecture. « On a demandé au secrétaire de la Baie d'Hudson de procéder à toutes les recherches nécessaires pour montrer que le prix demandé au gouvernement canadien ne dépassait pas le prix effectivement payé pour le fil et son transport, et on lui a également demandé de réunir tous les documents étayant ce fait.

Je crois savoir que le gouvernement a accepté de l'acheter au prix de revient plus les frais. Les documents expédiés à M. Smith par ce courrier comprennent les factures originales accompagnées des chèques les acquittant, ce qui correspond à la somme versée au fabricant; on y trouve également diverses lettres et certificats concernant la valeur de l'article telle qu'estimée alors par des personnes compétentes en la matière. Il semble que ce genre de fil était considéré le meilleur, et le choix de sir Curtis Lampton a été fait sur l'avis de M. Varley, un éminent électricien.

Depuis, on a apporté tant d'amélioration aux autres sortes de fil que le fil homogène est maintenant moins utilisé et se vend à meilleur prix qu'à l'époque. D'après mes renseignements, c'était un choix très judicieux lorsqu'on l'a acheté; cependant, si c'était aujourd'hui, il est probable que l'on choisirait du fil ordinaire. Il ne fait aucun doute que le prix demandé au gouvernement correspond effectivement au prix de revient, ce qui était convenu, à ce que je sache. Je ne répéterai pas tout ce que le secrétaire a écrit à M. Donald Smith sur les circonstances entourant cette affaire, mais j'espère vous avoir donné assez de renseignements pour répondre aux diverses questions que vous posez. »

Sir Francis lit aussi la lettre du secrétaire de la Compagnie de la Baie d'Hudson à M. Donald A. Smith, le député de Selkirk. En voici le texte : « J'accuse réception de votre lettre du 10 courant au sujet d'un débat public sur le prix demandé par la Compagnie de la Baie d'Hudson pour le fil télégraphique vendu au gouvernement canadien et, selon les directives du Gouverneur et du Comité, je vous envoie ci-joint les factures originales, au nombre de trois, concernant le dit fil; les reçus se rapportant aux sommes versées à MM. Shortridge, Howell & Co., de Sheffield; les traites tirées sur les banquiers de la Compagnie en faveur de cette firme et démontrant que le prix demandé dans les factures que vous avez présentées à Ottawa correspond bien au prix que la Compagnie a payé en 1894.

Selon les conseils de M. C.F. Varley, l'ingénieur et électricien de l'Electric and International Telegraph Company, le comité a acheté du fil homogène que M. Varley a minutieusement testé et approuvé avant qu'il ne soit expédié. J'ai demandé à M. Varley de me faire parvenir les réponses données aux ingénieurs que vous mentionniez dans votre lettre et j'espérais que son envoi arriverait à temps pour que je puisse vous le poster aujourd'hui, mais j'apprends que ces réponses seront envoyées samedi, via New York. »

Sir Francis lit aussi des passages d'une lettre personnelle où il est mentionné que, pour ce qui est du fil homogène dans la fabrication duquel on utilise de l'acier, les progrès réalisés aux cours des sept